

La compétitivité française en 2022

Recul endigué des parts de marché mais déficit extérieur record

Dans son 16^e bilan annuel de la compétitivité française, Rexecode constate une légère amélioration de la part des exportations de biens et services de la France dans la zone euro entre 2021 et 2022. Cette amélioration n'efface cependant pas le recul intervenu depuis 2019 : elle a perdu des parts de marché sur les biens dans quasiment tous les secteurs, et par rapport à la plupart des grands pays de la zone euro. La part des importations dans les ressources nationales a par ailleurs fortement augmenté, notamment du fait de la hausse des prix énergétiques.

Si la France a connu un excédent exceptionnel dans les services en 2022, elle enregistre un déficit record sur les échanges de biens. Au total, le déficit des échanges extérieurs de biens et services de la France sur les trois premiers trimestres de 2022 n'a jamais été aussi élevé depuis 1948 et est le plus important des grands pays de la zone euro.

Bien que des signaux positifs apparaissent, la perte de productivité constatée entre 2019 et 2022 menace la compétitivité de la France.

- Une légère amélioration des parts de marché à l'exportation contrebalancée par un déficit des échanges extérieurs le plus élevé depuis 1948
 - La part des exportations de la France dans les exportations de la zone euro a légèrement augmenté entre 2021 et 2022, tant pour les biens (+0,3 point) que pour les services (+0,2 point). Cependant les importations de la France ont augmenté plus fortement que ses exportations.
 - Entre 2021 et 2022, le solde du commerce extérieur en biens et services de la France s'est dégradé d'environ 2 points de PIB. La dégradation est uniquement imputable aux biens avec un déficit atteignant 161 Md€ en 2022 (creusé de 75 Md€ supplémentaires par rapport à 2021), principalement due à un alourdissement de notre facture énergétique. Tandis que les échanges de services enregistrent, eux, un excédent record de près de 50 Md€ en 2022, exceptionnel en ce qu'il reflète le rebond important du commerce mondial et des prix internationaux de transport maritime.
 - Avec un solde négatif d'échanges de biens et services de près de 4 points de PIB en 2022, la France enregistre son déficit le plus élevé depuis 1948.
- La part des exportations de la France dans la zone euro pour l'ensemble des secteurs industriels reste en recul par rapport à 2019
 - En dépit de la légère amélioration de 2022, la part des exportations françaises dans les exportations de la zone euro en biens et services en 2022 est inférieure de 0,9 point à son niveau de 2019 du fait d'un recul sur les biens (-1,2 point en valeur), et ce sur presque tous les secteurs industriels. Cette part s'est en revanche globalement maintenue sur les services (+0,2 en valeur).

- Sur cette période, la France a perdu du terrain par rapport aux autres grands pays de la zone euro comme l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas qui ont, eux, maintenu ou gagné des parts dans les exportations de la zone euro. L'Allemagne en a en revanche perdu des parts de marché à l'exportation mais dans des proportions moindres que la France.
 - Alors qu'elle partait déjà d'une position plus défavorable que la moyenne européenne en 2019, la France a connu une **dégradation plus importante de son solde des échanges de biens et services que la moyenne européenne entre 2019 et 2022 (-3,1 points de PIB contre -2,1 points en moyenne pour la zone euro)** et affiche le déficit le plus important des grands pays de la zone euro sur les trois premiers trimestres de 2022. Si l'augmentation de la facture énergétique explique environ 60 % du recul intervenu entre 2019 et 2022 sur les échanges de biens, les 40 % restants proviennent de la chute du solde pour quasiment tous les secteurs manufacturiers.
- **Des signaux positifs qui ne permettent pas encore de redresser la compétitivité de la France**
- La légère augmentation des parts de marché de la France en 2022 n'efface ainsi pas les pertes accumulées depuis 2019 (et encore moins depuis 2000), ce qui amène à s'interroger sur les perspectives de l'appareil industriel français.
 - Quelques **signaux positifs suggèrent que des capacités de rebond existent en France** : une résistance et une meilleure progression de **l'investissement du secteur manufacturier** en France par rapport à ses voisins depuis 2019 ; une **résilience de l'industrie manufacturière** malgré la crise sanitaire, avec une stabilisation du nombre d'entreprises et une augmentation de sa part dans l'emploi depuis 2019 ; une **possible atténuation de certains facteurs exceptionnels** ayant freiné la production manufacturière ces dernières années, notamment dans l'aéronautique et l'automobile (pénurie de composants électroniques et de main d'œuvre).
 - D'autres **signaux moins favorables** sont également observés. Une **perte de productivité du travail** est constatée entre 2019 et 2022. Elle touche la plupart des secteurs, notamment industriels et est bien **plus marquée en France** qu'ailleurs en Europe. Elle est pour partie inexpliquée, et fait craindre une perte durable de capacité de production.
 - Tandis que les **hausse de coûts pour les entreprises françaises du secteur manufacturier** étaient **moins marquées** que celles des autres grands pays de la zone euro jusqu'à fin 2022 – grâce à la réduction des impôts de production, qui est amenée à se poursuivre en 2023 et 2024 avec la suppression de la CVAE, et à une hausse moins forte des prix énergétiques – la persistance de cet avantage **dépendra** notamment des **conditions** de prix de l'énergie qui s'appliqueront en **2023** lors des renouvellements des contrats d'approvisionnement des entreprises.
 - Les conséquences du **prélèvement de pouvoir d'achat pour l'ensemble des pays de la zone euro** en raison de la forte **hausse des prix énergétiques et des prix importés** sont par ailleurs encore pour partie devant nous. Le partage de cette perte entre employeurs et salariés influera sur la capacité de rebond des entreprises. L'**hétérogénéité des dispositifs publics de soutien** pourrait générer à terme des **écarts de compétitivité importants entre pays de la zone euro**.
 - L'intensification de la **concurrence avec les Etats-Unis et la Chine** en raison de leurs avantages compétitifs structurels (prix de l'énergie plus élevés en Europe, financements publics dans le

cadre de l' *Inflation Reduction Act* américain, etc.) fait en outre peser une **menace** générale sur l'appareil productif européen et celui de la France en particulier.

- Ces constats incitent à la poursuite durable de politiques économiques permettant d'améliorer la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire français.

Enquête annuelle sur la compétitivité des produits français : Légère amélioration de l'appréciation des biens de consommation par les acheteurs européens

Comme chaque année, Rexecode présente en complément de son dossier sur les performances du commerce extérieur et de ses déterminants, les résultats de son enquête sur la compétitivité des produits français. Réalisée auprès de **480 grands acheteurs de six européens**¹ sur leur **perception du positionnement de produits provenant de dix entités géographiques**², elle porte pour 2022, comme tous les deux ans, sur les biens de consommation.

Par rapport à 2020, la France **progresses sur la plupart des critères de la compétitivité des produits agroalimentaires et d'habillement et accessoires**. Les produits pharmaceutiques et d'hygiène beauté enregistrent, eux, une dégradation, de même que l'équipement du logement.

La France confirme un **positionnement très bon sur les critères hors-prix pour l'habillement et accessoires et l'agro-alimentaire, satisfaisant dans l'équipement du logement et les pharmaceutiques et l'hygiène-beauté**. Ses prix sont en revanche jugés élevés, parfois davantage que d'autres pays bien placés en compétitivité hors-prix comme l'Allemagne.

Le rapport qualité-prix est globalement jugé assez bon : il est très bon dans l'habillement et accessoires et dans les pharmaceutiques et l'hygiène-beauté, médiocre dans l'équipement du logement et l'agro-alimentaire.

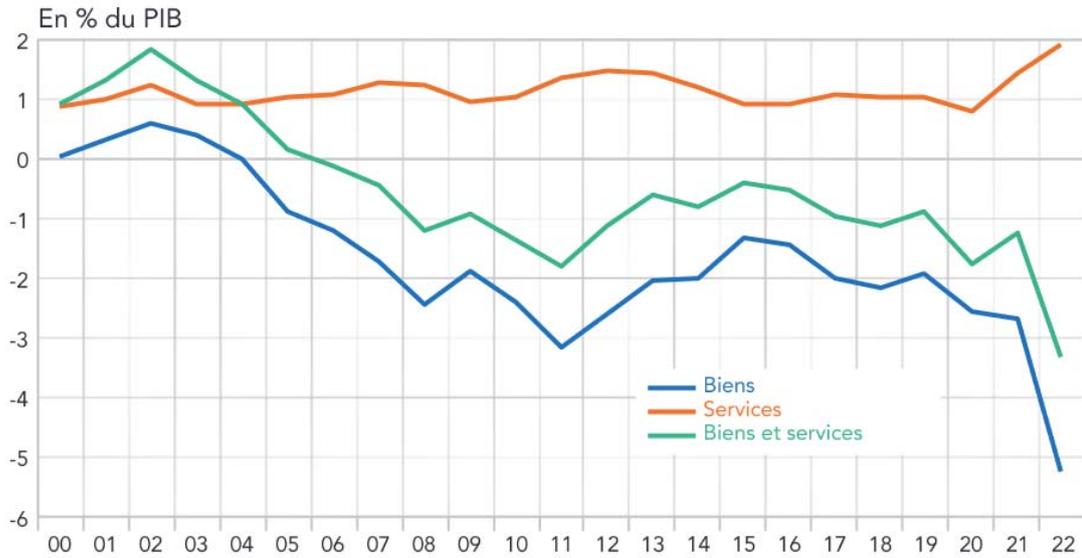
*

* *

¹ Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni.

² Allemagne, Asie (hors Chine et Japon), Chine, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon, PECO (pays d'Europe centrale et orientale), Royaume-Uni.

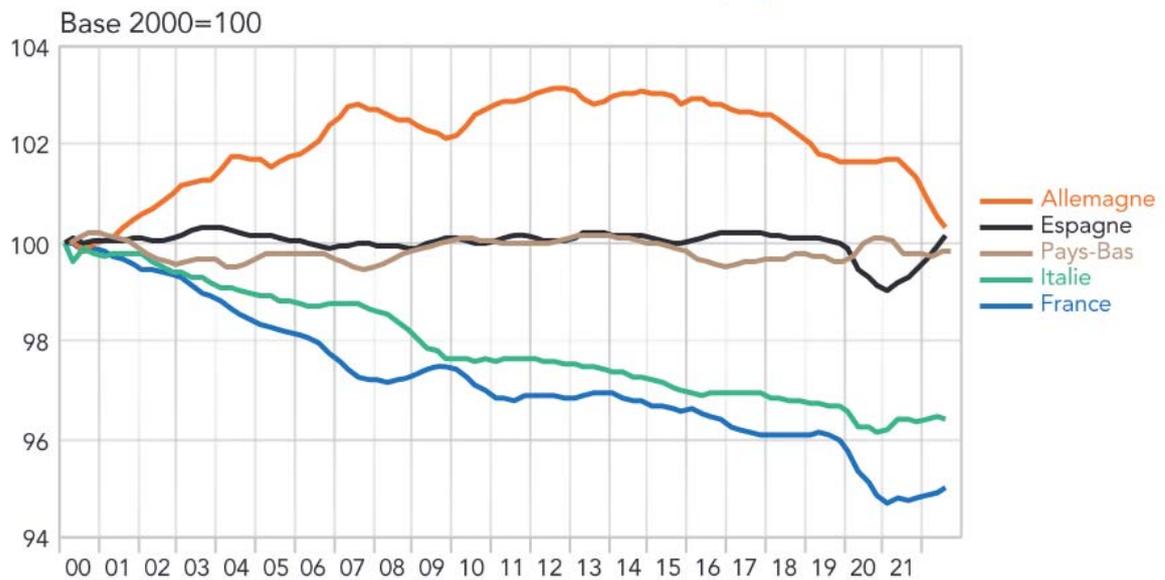
Solde des échanges extérieurs de la France selon les données de balance des paiements



Sources : Insee, Banque de France

© Rexecode

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations biens et services de l'ensemble des pays de la zone euro



Source : Eurostat – comptes nationaux

© Rexecode

Contact presse : Camille Formentini camille.formentini@vae-solis.com 01 53 92 80 00 / Nathan Ortega nathan.ortega@vae-solis.com / 06 29 44 27 34